

INTERCLUBS D'ÉTÉ DU LOIRET par équipes Dames

Dimanche 12 Juillet au Golf d'Augerville

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

POUR LES EQUIPIERES : Être licenciées et membres de l'Association Sportive du Club qu'elles représentent ou des Clubs de golf d'entreprise.

Une Série Dames (boules rouges) : index inférieur à 36 (*autorisation d'une joueuse dont l'index est supérieur à 36*).

Nota : possibilité d'inscrire une 2^{ème} équipe à condition de ne pas dépasser la limite de 19 équipes « Dames + Messieurs » fixée par le Comité.

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le 7 juillet.

Epreuve non-fumeur : § 1.2.5 du vadémécum fédéral (page 4 du vadémécum Loiret)

FORME DE JEU

- Un greensome et 2 simples avec 4 joueuses différentes / **score max PAR + 4** / 18 trous.
- Autorisation de 6 joueuses maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet Le Comité/Vadémécum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : comite45golf@gmail.com
- Seuls les scores en brut du greensome et du meilleur simple sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 2^{ème} carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueuses par ordre d'index, mais les joueuses doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- **La fiche d'ordre de jeu** sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h45 au club-house.**
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par Club) **ou de son représentant** est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification.

PRIX

Le titre de Champion est décerné **en brut**.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne, sur le site du comité : page d'accueil ou rubrique « Compétitions », et seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au mardi 7 juillet 18h00**.

Le droit d'engagement de **110€ par équipe dames** (dont 20€ pour le Comité) sera à régler sur l'application HelloAsso, lors de l'inscription.

DEPARTS

1^{er} départ à partir de 9h00 - 9h30, suivant le nombre d'équipes. Les greensome partiront en premier.

Les départs seront envoyés aux capitaines, aux Clubs et disponibles sur le site du Comité : www.golf-loiret.com

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club hôte.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve, au plus tard à la date de clôture des inscriptions

INTERCLUBS D'ÉTÉ DU LOIRET par équipes Messieurs

Dimanche 12 Juillet au Golf d'Augerville

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

POUR LES EQUIPIERS : Être licenciés et membres de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent ou des Clubs de golf d'entreprise.

- **1^{ère} série messieurs (boules blanches)** : index compris entre 8,5 et 15,4 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 15,5 et 36*).
- **2^{ème} série messieurs (boules jaunes)** : index compris entre 15,5 et 36 (*autorisation d'un joueur dont l'index est supérieur à 36*).
- **Série seniors/seniors2/seniors3 messieurs (boules jaunes)** : index compris entre 8,5 et 30 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 30,1 et 36*).

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le 7 juillet.

Epreuve non-fumeur : § 1.2.5 du vademécum fédéral (page 4 du vademécum Loiret)

FORME DE JEU

- Un greensome et 3 simples avec 5 joueurs différents / **score max PAR + 4** / 18 trous.
- Autorisation de 7 joueurs maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet Le Comité/Vademécum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : comite45golf@gmail.com
- Seuls les scores en brut du greensome et les 2 meilleurs simples sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 3^{ème} carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index, mais les joueurs doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- **La fiche d'ordre de jeu** sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h45 au club-house**.
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par Club) **ou de son représentant** est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification.

PRIX

Le titre de Champion est décerné dans **chaque série en brut**.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne, sur le site du comité, page d'accueil ou rubrique « Compétitions », et seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au mardi 7 juillet 18h00**.

Le droit d'engagement de **130€ par équipe messieurs** (dont 20€ pour le Comité) sera à régler sur l'application HelloAsso, lors de l'inscription.

DEPARTS

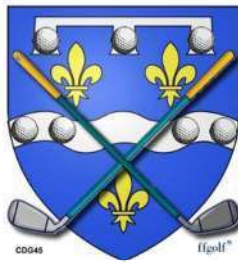
1^{er} départ à partir de 9h00 - 9h30, suivant le nombre d'équipes. Les greensome partiront en premier.

Les départs seront envoyés aux capitaines, aux Clubs et disponibles sur le site du Comité : www.golf-loiret.com.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club hôte.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve, au plus tard à la date de clôture des inscriptions



INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET DAMES

FICHE D'ORDRE DE JEU

CLUB



Les greensome partent en premier.

L'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du Capitaine :

Pas d'obligation de classer ses joueuses par ordre d'index

Mais les équièpières jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu

GREENSOME




SIMPLE N°1



SIMPLE N°2



**NOM ET
SIGNATURE
DU CAPITAINE**



*Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines
qui se tiendra au Club House à 8h.45*



INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET MESSIEURS

FICHE D'ORDRE DE JEU

Cochez la série Messieurs concernée

<input type="checkbox"/>	1ère Série	<input type="checkbox"/>	2ème Série	<input type="checkbox"/>	Seniors/Seniors2/Seniors3
--------------------------	------------	--------------------------	------------	--------------------------	---------------------------

CLUB	→	
-------------	---	--

*Les greensome partent en premier
L'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du Capitaine :
Pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index
Mais les équipiers jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu*

GREENSOME	→	
	→	

SIMPLE N°1	→	
-------------------	---	--

SIMPLE N°2	→	
-------------------	---	--

SIMPLE N°3	→	
-------------------	---	--

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE	→	
--	---	--

*Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines
qui se tiendra au Club House à 8h.45*